

# **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Peintres en Décor du Patrimoine**

**Date :** samedi 25 janvier 2025 - début de la réunion à 11h

**Nombre de participants présents :** 17 (dont 4 du Bureau)

**Lieu :** Ecole d'Avignon

## **Membres du Bureau présents :**

Constance Thieux : Présidente

Arielle Fynaut : Trésorière

François Fynaut : Webmaster et chargé de communication / informatique

Camille Sutter (par téléphone) : Secrétaire

Cathy Stefani : Secrétaire adjointe

Les membres ont procédé comme suit au bilan culturel 2024, au bilan comptable 2024, à un point sur les adhésions, à l'évocation des projets 2025 et à l'élection du Bureau

## **Bilan culturel 2024 :**

L'association a organisé deux sorties:

- Participation au Salon des Métiers d'Arts de Pernes-Les-Fontaines. Constance, Leïla, François ont tour à tour reçu les visiteurs et animé des démonstrations. Très bonne expérience à réitérer, on y a notre place car le salon permet de faire connaître le métier, prendre quelques adhésions et contacts. Cependant, cela demande organisation, financement, bénévolat sur trois jours.
- Visite de la carrière de marbre de Saint-Antonin (près d'Aix-en-Provence) : explications géologiques et d'emploi décoratif par Dominique Ménard, expert. Puis visite de la Basilique Sainte Marie-Madeleine de Saint-Maximin la Sainte Baume : restaurée par l'Atelier Bouvier (stuc marbre, scagliola, faux marbre... etc). Philippe Picard, qui a participé à cette restauration, nous en a fait le riche commentaire.

## **Bilan comptable 2024 :**

La trésorerie de l'association était au

01/2024 de 3 712, 03 €

12/2024 de 2 009,60 €

dont 1 000 € d'adhésions

Nous sommes heureux d'avoir reçu des dons à plusieurs reprises pour un montant total de 100 euros.

Les dépenses de cette année se sont concentrées autour des deux évènements organisés :

- Le Salon des Métiers d'Arts de Pernes-Les-Fontaines a mobilisé la plus grosse partie des dépenses (inscriptions (200 euros), roll-up, une partie des déplacements (500 euros)...
- La sortie marbres : 390 euros de prise en charge par l'association.

Le bilan financier est validé par les participants présents.

### **Point adhérents :**

2019: 53 adhésions

2020: trou noir en adhésions!

2021: 43 adhésions.

2022: 35 adhésions.

2023: 58 adhésions

2024 : 37 adhésions

Nous constatons donc une baisse des adhésions et la nécessité de les re-dynamiser, celles-ci étant, pour le moment, la source principale de recettes de l'association.

### **Projets culturels 2025 :**

- Projet de voyage culturel à Bruxelles autour du sgraffite, sa technique, ses pathologies, sa restauration.  
Des parcours guidés et commentés dans les quartiers emblématiques de la ville à la découverte des plus beaux sgraffites et la visite de plusieurs Musées incontournables (Maison Cauchie, Musée Horta...). Sur environ 4 jours (dont deux de déplacement, et deux sur place). À coupler avec la visite de l'École de Van Der Kelen?  
Quand ? À l'automne ? En 2026? Pas en mars car il y a déjà les BANAD (Brussels Art Nouveau Art Deco Festival) et la ville est prise d'assaut. Petit groupe d'une dizaine/douzaine de personnes enthousiastes.
- Avignon Terre de Culture : mars 2025.  
Avignon, Capitale européenne de la Culture, organise tout au long de l'année 2025 des événements culturels et patrimoniaux. Mardi 18 mars : démonstration de l'École d'Avignon - Maison des Projets rue Carreterie. L'association pourrait se joindre à cet événement et participer à ce temps fort.
- Palais de Luppé à Arles : début septembre 2025 ?  
Palais néo-florentin avec des sculptures et des peintures murales à couper le souffle.  
Classé, Ancien musée Van Gogh d'Arles, en cours de Restauration.
- Visite du Palais de Monaco : à partir d'avril.  
Peut-être pas sur une journée aller-retour (trois heures de route) mais possibilités de loger sur place.
- L'idée est émise d'organiser des chantiers participatifs. Correspond bien aux raisons d'être de l'association.
- Journées du patrimoine 2025 : projet très stimulant mais trop coûteux pour l'association.
- Organisation de conférences ?
- Partenariat avec Maisons Paysannes de France : adhérer à leur association pour engager ce partenariat ?
- Pernes-Les-Fontaines : plutôt tous les deux ans.

### Élection du Bureau :

L'association étant depuis l'an passé reconnue d'utilité publique, l'élection du Bureau doit être réitérée chaque année :

- Personne n'est démissionnaire
- Personne ne se présente
- Personne ne conteste l'un des membres élu

Le Bureau est réélu à l'identique, à la majorité des voix des personnes présentes.

L'association donne procuration au trésorier et au secrétaire pour réaliser les opérations financières sur le compte bancaire.

Signatures

Constance Thieux présidente



Arielle Fynaut trésorière



Camille Sutter secrétaire



Catherine Stefani secrétaire adjointe



Francois Fynaut média/communication/Administrateur

